Jean-Marc CABON
GEOMETRE-EXPERT
Diplômé par le gouvernement
MONTREUIL SUR MER
FRUGES
HESDIN

L'authenticité de ce document
est exclusivement assurée par
la signature originale du
Géomètre-Expert

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

Commune de

FRUGES

DOMAINE BOUDENOOT

Plan de vente du lot 75

Superficie réelle : 804 m²
représentée par un aplat jaune

CADASTRE

LIEUDIT : Le Derrière de la Place

Section AD

N° 191 S = 08 a 04 ca

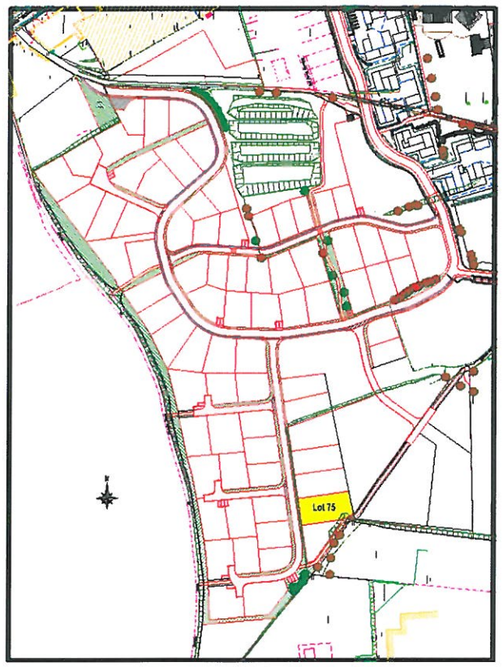

Dressé par le Géomètre-Expert

soussigné

Jean-Marc CABON

ORDRE DES GEOMETRES EXPERTS
Jean-Marc CABON
MONTREUIL-SUR-MER
FRUGES
HESDIN
S.A.R.L. au Capital de 50 000 €

LEGENDE

- Borne ancienne
- Borne Nouvelle
- Limite ancienne
- Limite nouvelle
- Limite cadastrale
- Haie
- Clôture
- Talus

Dossier : 7444 Date: le 26 Mars 2010

Echelle 1/200

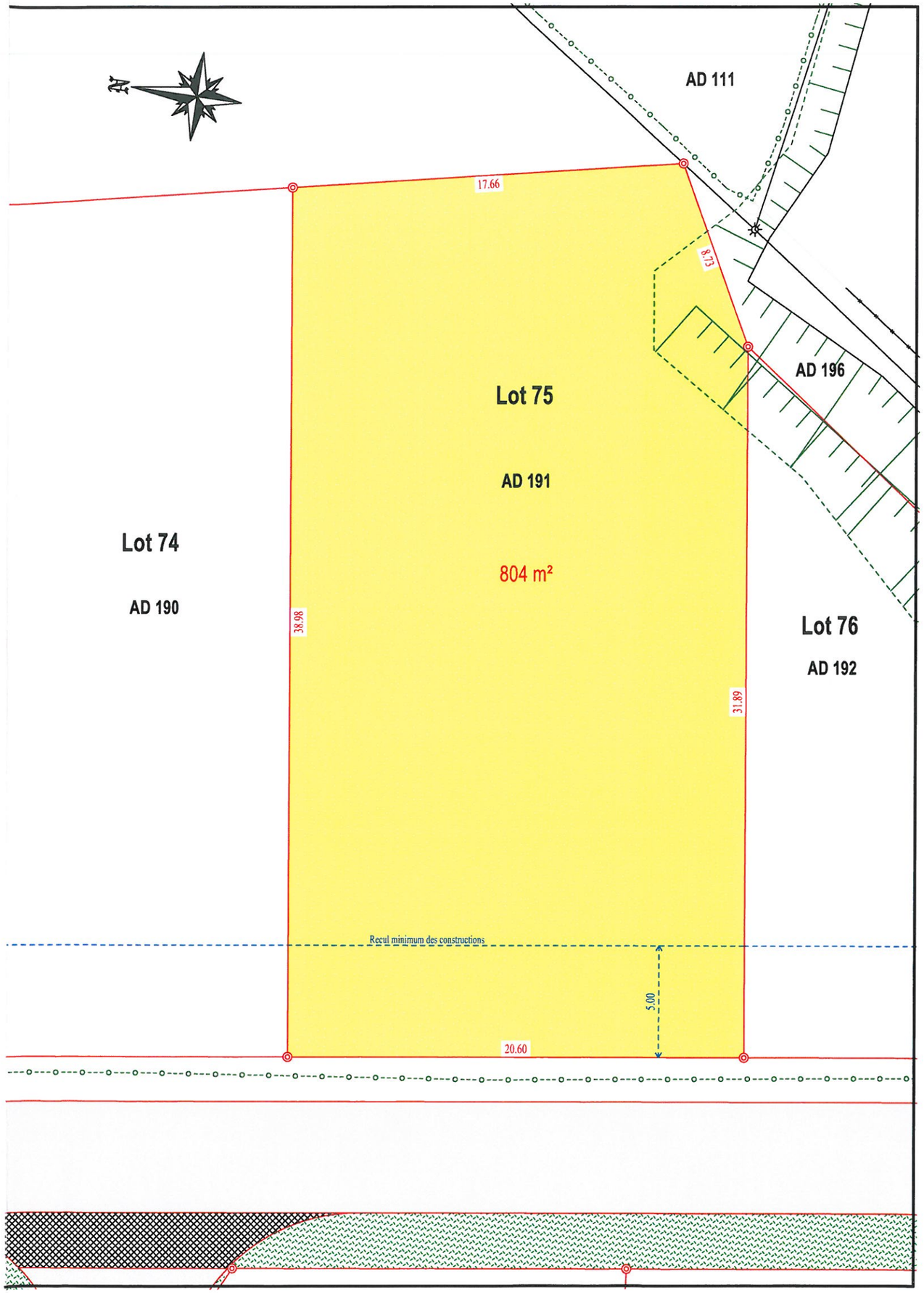

Jean-Marc CABON Géomètre Expert D.P.L.G
9 rue Carnot – B.P. 21 – 62 170 MONTREUIL SUR MER-Tel 03.21.06.10.97 – Fax 03.21.86.00.92
Email Jean-Marc.cabon@cabon.geometre-expert.fr
7 rue du Maréchal Leclerc – 62 310 FRUGES - Tel 03.21.04.44.68 - Fax 03.21.41.78.47
1 Avenue de la République – 62 140 HESDIN – Tel 03.21.86.86.43 – Fax 03.21.81.37.27

Commune de FRUGES

DOMAINE BOUDENOOT

LOGIS 62

Descriptif du lot 75

Article L 111-5-3 du Code de l'Urbanisme
Inséré par la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2 000 article 14

Cadastré section AD n° 191 – Lieudit : « Le derrière de la Place »

Suivant dossier de modification du parcellaire cadastral n° 686 G dressé le 12 Mars 2010 par M. Jean-Marc CABON Géomètre Expert à Montreuil sur Mer

Le présent descriptif du terrain résulte d'un bornage effectué par M. Jean-Marc CABON, Géomètre Expert à Montreuil sur Mer le 14 Janvier 2010.

Les limites du lot sont ainsi définies, suivant le plan joint :

Limite Nord : Le long du lot 74 (AD 190), un segment de droite entre deux bornes nouvelles.

Limite Est : Le long de la parcelle AD 201, un segment de droite entre deux bornes nouvelles.

Limite Sud : Le long de la parcelle AD 196 et du lot 76 (AD 192), deux segments de droite entre trois bornes nouvelles.

Limite Ouest : En façade, le long de la voirie, un segment de droite entre deux bornes nouvelles.

La surface ainsi délimitée est de 804 m² d'après arpentage et cadastre.

Fait à Montreuil sur Mer le 26 Mars 2010
Le Géomètre Expert
Jean-Marc CABON

Jean-Marc CABON

Dossier 7444 – le 26 Mars 2010